

AVIS DE PUBLICITE – REFERENCE 20210121-54368

MANIFESTATION D'INTERET SPONTANEE

APPEL A CANDIDATURE

EDF HYDRO CENTRE – AMENAGEMENT HYDROELECTRIQUE D'ARGENTAT

COMMUNE DE HAUTEFAGE

Convention d'occupation temporaire du domaine public hydroélectrique concédé à EDF

(article L.2122-1 et suivants du code général de la propriété des personnes publiques)

Le présent avis de publicité a pour objet de porter à la connaissance du public la manifestation spontanée d'intérêt d'une entreprise ayant fait une proposition d'occupation d'un emplacement du domaine public hydroélectrique pour l'exercice d'une activité économique.

Si aucun candidat supplémentaire ne se manifeste avant la date limite de réception des propositions mentionnées ci-dessous, EDF attribuera à l'entreprise ayant manifesté son intérêt une convention d'occupation temporaire.

Si un candidat supplémentaire se manifeste avant la date limite de réception des propositions mentionnée ci-dessous, EDF analysera les propositions au regard des critères mentionnés ci-dessous et attribuera une convention d'occupation temporaire au candidat ayant présenté la proposition la mieux classée.

Les candidats sont informés qu'un certain nombre de pièces devront être produites pour permettre la signature de la convention d'occupation temporaire.

Publié le	21/10/2021
Durée de mise en ligne de l'avis à compter de sa publication	1 mois
Date limite de réception des propositions	21/11/2021
Concession hydroélectrique concernée	Concession hydroélectrique d'ARGENTAT
Lieu	<p><u>Commune</u> : HAUTEFAGE</p> <p><u>Surface proposée à l'occupation</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ une bande de terrain située au droit de la parcelle cadastrée A 598 commune de HAUTEFAGE, lieudit Graffeuille, en dessous de la cote 192.00m NGF (orthométrique) servant de point de départ (autorisé par Arrêté Préfectoral PNI2021-17-001), ➤ Navigation depuis de ce point jusqu'aux limites autorisées en amont du barrage d'ARGENTAT.
Objet de l'occupation – Activité(s) pouvant être exercée(s)	Accueil du public, activité de transport nautique en commun (type gabare)
Caractéristiques essentielles / particularité de l'emplacement	<ul style="list-style-type: none"> - Les aménagements devront être mobiles et facilement démontables et déplaçables
Restrictions	<ul style="list-style-type: none"> - Priorité absolue des besoins et des activités du concessionnaire (aucun recours possible suite à une variation du niveau de la retenue interdisant l'exercice des activités autorisées) - Respect de l'arrêté préfectoral en vigueur portant règlement particulier de police de la navigation sur la rivière Dordogne et de l'arrêté complémentaire PNI 2017-17-01 - Respect de la loi sur l'eau - Respect de la réglementation en vigueur et future relative aux activités autorisées - Les aménagements nécessaires à l'accueil du public et à l'exercice des activités nautiques devront répondre aux normes réglementaires, ne pas fragiliser les berges, et supporter les variations de cote de retenue en période exceptionnelle (crue)

Type d'autorisation délivrée	Convention d'occupation temporaire du domaine public concédé, à caractère précaire et révocable, non constitutive de droits réels
Durée de la convention d'occupation temporaire	La présente autorisation est conclue à titre personnel, précaire et révocable, renouvelable par tacite reconduction annuelle et jusqu'à échéance de la concession d'ARGENTAT, dans la limite d'une durée de 5 ans à partir de la date de signature.
Date de disponibilité prévisionnelle du bien	01/01/2022
Conditions financières à la charge du demandeur (redevance)	5 % du chiffre d'affaires hors taxe
Conditions générales d'attribution/ critères de sélection	<p>Le candidat doit posséder des références dans les activités proposées. L'ensemble des installations et des activités proposées devront répondre aux critères de sécurité et aux législations en vigueur.</p> <p>Le candidat est invité à fournir un dossier avant la date limite mentionnée ci-dessus et comprenant notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Une présentation de la structure candidate comprenant des renseignements d'ordre juridique, économiques et financiers (ex : statut juridique de la structure, un extrait KBis de moins de 3 mois, la qualité du représentant de la structure) - Une présentation des activités et des aménagements nécessaires à l'accueil du public et à l'exercice des activités nautiques avec leurs emplacements sur un extrait de plan - Le formulaire « Description de l'aménagement » complété avec schémas et photographies téléchargeable sur le site : https://www.tulle.developpement-edf.com/les-offres-locatives/ - La grille tarifaire des activités - Toute information complémentaire que le candidat juge utile d'apporter pour la bonne compréhension de son dossier et la mise en perspective des conditions d'exploitation. <p>Les demandes seront analysées par EDF au regard des critères d'appréciation d'égale importance suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Compatibilité du projet avec la sûreté des ouvrages hydrauliques et l'exploitation hydroélectrique de la retenue - La qualité du projet proposé au regard des impératifs de sécurité, des moyens mis en œuvre pour la sécurité des biens et des personnes et de l'insertion du projet dans l'environnement et dans la dynamique du territoire - La grille tarifaire des activités - Certificat de navigation intérieure (gabare) - Certificat d'établissement flottant (ponton)
Dépôt des candidatures	<p>Le dossier sera à envoyer :</p> <p>Sous pli, par voie postale, à l'adresse suivante :</p> <p style="text-align: center;">EDF DTEAM CCPFA Bruno LAFLAQUIERE 18 avenue Raymond Poincaré 19 100 BRIVE-LA-GAILLARDE</p> <p>Le pli cacheté devra porter les mentions suivantes : « <i>CONFIDENTIEL - NE PAS OUVRIR</i> » avec la référence « <i>Candidature COT Argentat 20210121-54368</i> »</p> <p>ou par voie électronique à l'adresse suivante :</p> <p style="text-align: center;">bruno.laflaquiere@edf.fr</p>
Personne à contacter pour renseignement	<p>Monsieur David THOMAS (EDF Hydro Centre – GEH Dordogne)</p> <p>Tel : 05.44.40.89.79 ou 06.85.93.72.79</p> <p>Mail : david-1.thomas@edf.fr</p>